

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Grenelle-3-ans-apres-que-reste-t-il-de-nos-amours,2997.html>

Communiqué du WWF

Grenelle 3 ans après : que reste-t-il de nos amours ?

- Développement Durable en débat -



Date de mise en ligne : mercredi 3 novembre 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Alors qu'un rapport d'évaluation du Grenelle de l'environnement vient d'être remis à Jean-Louis Borloo par les membres du comité d'évaluation du Grenelle, tirant un bilan plutôt positif, il est clair que les modifications profondes nécessaires du système politique institutionnel n'ont pas été engagées pour répondre à l'ambition initiale du Grenelle estime le WWF France.

1/ Le Grenelle de l'Environnement est un moment politique qui marquera le quinquennat

Que l'on soit satisfait ou non de son issue, le Grenelle de l'environnement est devenu une référence historique à l'image des accords de Matignon de 1936 ou des accords de Grenelle de 1968.

Le Grenelle de l'Environnement marque d'une part l'émergence politique d'un nouveau type de droits et devoirs envers les générations futures et la planète et d'autre part, une nouvelle méthode de gouvernance des intérêts souvent contradictoires de la société française.

Alors qu'il est de bon ton de louer la maturité du dialogue social scandinave ou allemand, il faut rappeler qu'en ce domaine la "méthode Grenelle" est une révolution douce qui s'est faite par le consensus et la co-élaboration entre les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les représentants des employeurs et des salariés et les représentants du monde de l'Environnement. Les Français plébiscitent d'ailleurs la méthode comme le révèle [le sondage IFOP](#) paru mardi dernier. Pour 88% des sondés, la "méthode Grenelle" devrait être utilisée pour d'autres réformes.

2/ Une ambition qui s'est égarée dans les sables mouvants administratifs, législatifs et politiques

L'impasse écologique ne fait plus de doute. Les ressources s'épuisent, le vivant se dégrade : la biodiversité a baissé de 30% depuis 1970 selon le dernier [rapport Planète Vivante du WWF](#).

Les avancées concrètes du Grenelle de l'environnement ne doivent pas cacher les insuffisances

D'un côté, à [Nagoya](#), on annonce qu'il faut que les aires terrestres protégées passent de 13% à 17%. De l'autre, en France, force est de constater que l'absence d'opposabilité à la trame verte et bleue de la loi Grenelle 2 réduit considérablement la portée de cette mesure.

Le Grenelle de l'environnement a accéléré la mutation du parc automobile avec le bonus-malus, mais dans le même temps, la relance du programme autoroutier, l'autorisation de circulation des plus de 44 tonnes ou le report de la taxe poids lourd à 2012 ne font que renforcer le poids de ce secteur comme premier émetteur de GES.

La France pousse pour l'inscription du thon rouge à l'annexe I de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), et dans le même temps Bruno Le Maire torpille les propositions de la commissaire européenne Damanaki qui souhaitait réduire le TAC (total admissible de capture) pour assurer au thon rouge 100% de chances de survivre.

Selon Isabelle Autissier, présidente du WWF-France, *"la société française a intégré l'esprit Grenelle. Elle est entrée dans une phase de métamorphose. En revanche la conversion écologique des institutions et de l'administration*

Grenelle 3 ans après : que reste-t-il de nos amours ?

semble céder le pas au scepticisme. Il faut une bonne fois pour toutes trancher ces contradictions au plus haut niveau de l'Etat".

*"Si le Grenelle a fonctionné comme une séance de rattrapage pour la France qui a permis de répondre partiellement aux exigences environnementales, espérons que les échéances de 2012 ne feront plus dire à personne que **"l'environnement ça commence à bien faire"**"* ajoute Serge Orru, Directeur général du WWF-France.